



École de Richelieu

205 8^e Avenue
Richelieu (Québec)
J3L 3N5

☎ (450) 658-8284 ☎ (450) 658-9128
✉ epstjosephrichelieu@csdhr.qc.ca



Numéro de résolution ou
annotation

Procès-verbal du Conseil d'Établissement de l'École de Richelieu 2018-2019
Deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement tenu au local A-2-018 de
l'École de Richelieu, 205, 8^e Avenue, Richelieu ce 21^e jour du mois de janvier 2019.

Présences

Représentant	Nom, Prénom	Présence	Absence
Direction	Noël-André Latour	X	
Enseignants	Dania Beauchemin	X	
	Sylvie Brodeur	X	
	Dominique Dupuis		X
	Marguerite Gosselin	X	
SDG	Maryse Cognac	X	
Soutien	Gisèle Lasnier		X
Parents	Isabelle Bisson	X	
	Geneviève Maude Cloutier	X	
	Jessyca Sorel	X	
Parent substitut			
Comité de parents	Kim Vanier	X	
Socio-communautaire	Claudette Prévost	X	
Parent de la communauté	Josiane Moisan	X	
Présidente	Suzanne Hamel	X	

Stagiaires de Madame Sylvie Brodeur : Louis-Philippe Viens et Anthony Léger

Public : Monsieur Patrice Gauthier

Quorum

Madame Suzanne Hamel ouvre la réunion à 18h55.

CE20190121
018

CE20190121
019

1. Ouverture de la rencontre

Madame Suzanne Hamel ouvre la réunion à 18h55.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption par Madame Claudette Prévost et résolue.

3. Adoption du procès-verbal et suivi de la réunion du 26 novembre 2018

Adoption par Madame Sylvie Brodeur et résolue.

4. Parole au public

Madame Suzanne Hamel a reçu une question d'un parent concernant les activités du midi.

pour les garçons de Curé-Martel. Le parent trouve les offres restreintes. Madame Hamel l'a informé que nous sommes toujours ouverts aux suggestions. Il y en a quelques-unes qui ont été mentionnées lors de la discussion avec les membres du CÉ, dont des cours de skate au parc.

CE20190121
020

5. Uniformes

Monsieur Noël-André Latour nous informe que VVog est prêt pour produire nos uniformes. La transition des anciens chandails vers les nouveaux se fera ainsi :

- Année scolaire 2019-2020 : seulement les uniformes rouges et Marine (ancien logo et nouveau logo);
- Année scolaire 2020-2021 : seulement les uniformes marine (ancien logo et nouveau logo);
- Année scolaire 2021-2022 : seulement les uniformes marine (nouveau logo seulement).

Proposé par Madame Marguerite Gosselin. Adoption faite et résolue à l'unanimité.

Le logo a été créé par Monsieur Marc Bartolo, parent d'enfants à Curé-Martel et St-Joseph, et il demeure sa propriété intellectuelle, tant et aussi longtemps que ses enfants fréquentent notre école.

CE20190121
021

6. Activités proposées avec l'argent du Marché de Noël

Au nom des enseignants de Curé-Martel, madame Sylvie Brodeur aimerait offrir aux enfants de Curé-Martel les cours de massage. Adoption par Madame Josiane Moisan et résolue.

Pour l'édifice St-Joseph, les enseignants attendaient d'avoir l'accord du CÉ avant de proposer des activités. Le CÉ accepte de séparer les revenus du Marché de Noël de 4050\$ entre les deux édifices.

CE20190121
022

7. Demande de soutien financier pour les classes flexibles

Un montant de 3600\$ est demandé pour les deux établissements pour rendre les classes flexibles suite à une formation avec un ergothérapeute. Adoption par Madame Kim Vanier et résolue.

8. Mise en place du comité pour l'achat de modules de jeux

Les modules sont extrêmement dispendieux. Une recherche sera effectuée pour des jeux et/ou mobiliers transportables et modulables. Monsieur Noël-André Latour regardera pour le budget disponible.

CE20190121
023

9. Budget révisé

Présentation du budget révisé présenté par Monsieur Noël-André Latour. Adoption par Madame Jessyca Sorel et résolue.

10. Plan de réussite

En février 2019, les objectifs seront déterminés et en avril 2019, les moyens pour y arriver.

11. Grille-matière

Nous sommes en attente du jugement. Il y aura statu quo pour l'an prochain.

12. Multi-show

L'évènement sera reconduit cette année pour une 3^e édition. Il y a 12 membres sur le comité organisateur. La date choisie est le 26 avril 2019.

13. Sortie scolaire

Le 11 février 2019, les élèves de 5^e et 6^e années visiteront l'école Professionnelle des Métiers. Activité gratuite. Le transport sera payé par l'EPM.

